

CAPA 1ère année - Paris 1 PANTHEON SORBONNE

Par **Bess**, le **25/01/2007** à **15:31**

[b:2s83c5gf]UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE[/b:2s83c5gf]
Voici le sujet de la première session d'examen pour les élèves en régime partiel.

[b:2s83c5gf]Matière : Droit civil[/b:2s83c5gf]

Épreuve du 24 janvier 2006

Cours de Mme Michèle Muller.

Le candidat traitera au choix [u:2s83c5gf]'un[/u:2s83c5gf] des deux sujets :

[b:2s83c5gf]1er sujet : dissertation[/b:2s83c5gf]

La preuve des actes juridiques

[b:2s83c5gf]2ème sujet : cas pratique[/b:2s83c5gf]

[b:2s83c5gf]1)[/b:2s83c5gf] En 2004 Jacques emprunte 15000€ à Jean avec un taux d'intérêt annuel de 5%.

Le prêt doit être remboursé en 2009.

En 2007 un décret interdit de stipuler dans les contrats de prêt un taux dépassant 4%.

Jacques voudrait savoir s'il peut bénéficier du nouveau taux qui lui est favorable.

(3 points)

[b:2s83c5gf]2)[/b:2s83c5gf] Nicolas, fils de Jacques, a prêté 2000€ en espèce à l'une de ses amies, Valérie.

Il n'a pas songé à lui faire signer une reconnaissance de dette et personne n'a assisté à la remise de l'argent. Valérie prétend maintenant que Nicolas est un mythomane, qu'elle n'a rien emprunté, et n'a donc rien à restituer.

Cependant dernièrement, Nicolas qui était accompagné de son ami Grégory, à rencontré Valérie et lui a de nouveau réclamé les 2000€. La jeune fille s'est alors mise à rire et a déclaré :

"Tu m'as bien prêté 2000€, mais tu n'as aucune preuve et je ne te les rendrais jamais".

Nicolas envisage donc d'aller en justice. Que devra-t-il prouver ? Par quels moyens ?

(4 points)

[b:2s83c5gf]3)[/b:2s83c5gf] Isabelle, fille de Jacques est enceinte, mais ne veut pas épouser Gaston le père de l'enfant.

Celui-ci pourra-t-il malgré tout porter le nom de son père ?

(3 points)

[u:2s83c5gf]Aucun document autorisé[/u:2s83c5gf]

[b:2s83c5gf]Matière : Droit public[/b:2s83c5gf]

Épreuve du 23 janvier 2006

Cours de M. Samsom

Les étudiants traiteront en 1 heure et 30 minutes, 1 sujet parmi les 2 proposés :

[b:2s83c5gf]Droit constitutionnel :[/b:2s83c5gf]

— Contenu des Constitutions et sanction de leur violation.

Ou

— Le régime politique de l'Allemagne.

Aucun document n'est autorisé pour composer pas même le texte de la Constitution.

[b:2s83c5gf]Matière : Droit commercial[/b:2s83c5gf]

Épreuve du 22 janvier 2006

Cours de M. Patrice Giron

Durée : 1 h 30

Aucun document autorisé

[b:2s83c5gf]1.[/b:2s83c5gf] Lucas est salarié dans le commerce d'Alex.

Son rôle consiste à acheter les marchandises, les installer dans le magasin et conseiller les clients.

L'un de ceux-ci, mécontent, veut agir contre Lucas devant le tribunal de commerce.

[b:2s83c5gf]Qu'en pensez-vous ?[/b:2s83c5gf]

[b:2s83c5gf]2.[/b:2s83c5gf] Camien est boulanger. En plus de ce métier, il vend dans sa boutique des confiseries qu'il confectionne.

(CA boulangerie : 30.000€ - CA confiseries : 30.000€).

[b:2s83c5gf]Quel est son statut ?[/b:2s83c5gf]

[b:2s83c5gf]3.[/b:2s83c5gf] Pierre est commerçant ambulancier, inscrit au RC. Il loue pour 9 ans un terrain nu pour installer son camion pizza.

au terme des 9 ans, son propriétaire veut récupérer l'emplacement que Pierre voudrait conserver.

[b:2s83c5gf]Quelles sont ses chances de succès ?[/b:2s83c5gf]

NB : réponses [u:2s83c5gf]concises[/u:2s83c5gf] et [u:2s83c5gf]argumentées[/u:2s83c5gf]

Par **diamel**, le **24/04/2012** à **23:09**

Bonjour,

C'est exactement les sujets pour lesquels j'ai composé.
Nous devons être dans la même promo.

Par **Visiteur**, le **03/12/2012** à **00:51**

Par **bakeloka**, le **01/07/2015** à **21:00**

Bonjour,

J ai été capacitaire et eu ces 3 Maîtres de conf en 1 ere année.

Mr P.Giron est un prof superbe et est accessible ce qui ne gâche rien.Il m'à appris à apprendre. Mme M. Muller est à l'image du Droit qu' elle enseigne, strict et impersonnel mais également accessible et TRES patiente avec les touristes de l' amphis.

Quand à Mr. C. Samsom il est lui aussi comme le Droit qu' il enseigne " difficile d' accès ".

Pour autant il m'a accordé en pose, un aparté qui m'a booster, à tel point que j ai choisi administratif en 2eme année. je profite ici de cette occasion pour lui dire un grand merci.

J' invite vivement tous les étudiants à travailler et travailler encore, respecter ces 3 Maîtres de conf qui tiennent la Capacité au bout de leur bras